



DTN 16/17 GM/VL/TB N°137417

Objet : Appel à candidatures organisation étapes du Circuit National IAU 2016/2017

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Pour la saison 2016-2017, la Fédération Française de Tir relance l'organisation du Circuit National IAU 10 mètres.

Les clubs souhaitant se porter candidat à l'organisation d'une étape d'un Circuit National sont priés de se faire connaître auprès de la FFTir en renvoyant le formulaire joint à l'adresse suivante : occ@fftir.org. **La ligue concernée devra émettre un avis favorable à votre candidature.**

Date limite de dépôt des candidatures : le 26 septembre 2016.

Les clubs candidats doivent posséder 15 à 20 postes dans une distance pour postuler à l'organisation d'une étape.

Leurs stands doivent être homologués par la FFTir, un complément d'information et une visite du site pourront, selon les cas, être nécessaires. Les dossiers de candidature seront ensuite présentés à la Direction Technique Nationale pour validation.

La notification du choix arrêté par la Direction Technique sera communiquée aux clubs retenus et un calendrier complet des étapes sera envoyé aux Responsables Compétition Ligue pour les informer au début du mois d'octobre.

Le règlement, le détail des épreuves concernées ainsi que les objectifs sportifs détaillés de ces manifestations seront disponibles sur notre site Internet : www.fftir.org (rubrique : Gestion Sportive / Vie Nationale / Circuits Nationaux) dès le mois de septembre.

Les clubs retenus pour le Circuit National de cette saison devront signer la charte, rappelant les règles d'organisation obligatoires, qui vous sera expédié, avec les différents éléments utiles à la prise en compte de votre étape, au début du mois d'octobre.

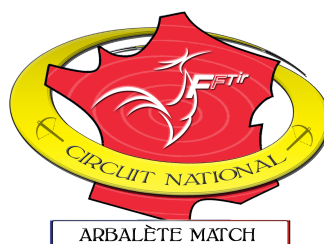
IMPORTANT

- **il sera indispensable de nommer un Responsable Compétition de l'étape** qui se mettra en relation avec le Service Technique Fédéral afin de transmettre les documents demandés.
- **Il sera indispensable de nommer un arbitre national de la ligue** et 1 arbitre minimum par pas de tir. **Il représente l'autorité administrative de la Direction Technique Nationale et se porte garant de la bonne conduite de la compétition et des palmarès.**
- **Les frais d'engagements sont imposés** et reviendront à l'organisateur :
 - o 6 € pour le 10 m IAU Jeunes et Dames,
 - o 7,5 € pour le 10 m IAU Seniors.
- Le club organisateur recevra une aide de 75 € à l'issue de la compétition. **Cette aide est conditionnée par le respect des conditions d'organisation et d'arbitrage.**
- Les clubs s'engageront à organiser les épreuves selon les règles IAU et les règles d'arbitrage de la Fédération Française de Tir en vigueur.
- Les organisateurs seront libres d'organiser des épreuves dans les disciplines mondiales en complément des disciplines proposées par le circuit national.
- Les clubs s'engageront à envoyer les résultats **selon un format informatique déterminé**. Ces résultats et les classements devront être impérativement accompagnés du **document de validation des scores qui sera signé par l'arbitre national présent et le Responsable Compétition de l'étape**.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilles MULLER
Directeur Technique National



CIRCUIT NATIONAL IAU – ARBALÈTE MATCH

1. Définitions et rôles

Tous les tireurs peuvent participer, tout en respectant les règles générales de surclassement de la Fédération Française de Tir, aux étapes du Circuit National à partir du moment où ils sont à jour de licence pour la saison 2016/2017. Le circuit national a pour but de promouvoir la discipline arbalète match 10 mètres et permettre au plus grand nombre de tireurs possible, de participer à des compétitions nationales de bon niveau.

Les 5 meilleurs tireurs du circuit, par épreuve et par catégorie, auront la possibilité de participer aux Sélections Nationales de l'année suivante, dans l'épreuve où ils figuraient dans les 5 premiers. **Ils auront également la possibilité de participer à un stage de perfectionnement géré par la Direction Technique Nationale.**

Catégories ouvertes :

- **Seniors :** Seniors 1, Seniors 2 et Seniors 3.
- **Dames :** Dames 1, Dames 2 et Dames 3.
- **Jeunes :** Cadets Garçons et Juniors Garçons.
Cadets Filles et Juniors Filles.

Epreuve ouverte :

- **Arbalète Match 10 m : Seniors, Dames, Jeunes**

Un classement sera effectué pour chacune des 3 catégories ouvertes. Il sera effectué sur la moyenne de toutes les performances réalisées au cours des étapes sous couvert d'avoir 3 résultats d'enregistrés.

Les organisateurs sont libres d'organiser des épreuves dans les disciplines mondiales ou olympiques en complément de ces disciplines. **Il est indispensable qu'un arbitre national soit présent ainsi que les arbitres régionaux ou départementaux retenus par la ligue organisatrice (un arbitre minimum par pas de tir).**

Pour la saison 2016/2017, seront également pris en compte dans le calcul du classement du circuit national IAU :

- les scores réalisés lors du championnat régional
- les scores réalisés lors du championnat de France pour les tireurs engagés au championnat de France en catégories Juniors Garçons, Dames 1 et Seniors 1.



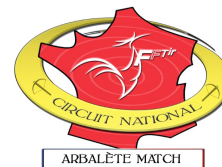
2. Procédure d'engagement

Les tireurs s'inscrivent pour chaque étape par le biais de la fiche d'engagement téléchargeable sur le site internet fédéral, vous y trouverez également les informations liées à chaque étape (plan de tir, adresse du site, ...).

Frais d'engagements :

Pour le 10m : 6 € les Jeunes et Dames - 7,5 € les Seniors,

- Les frais d'engagements reviennent au club ou à la ligue. **Le club organisateur recevra une aide de 75 € à l'issue de la compétition. Cette aide est conditionnée par le respect des conditions d'organisation et d'arbitrage.**
- L'organisateur gère les inscriptions des tireurs (Les contacts des clubs accueillant une manche du circuit seront indiqués sur la fiche d'engagement). **Les frais d'engagement, de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des tireurs.**



APPEL A CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION D'UNE ETAPE DU CIRCUIT NATIONAL IAU

Je soussigné (e) :

Président (e) de la Société de Tir : N° :

Site Web du Club :

Présente la candidature de notre Association pour l'organisation en 2016/2017 d'une étape du circuit national IAU

Cocher la case correspondante aux compétitions que vous souhaitez organiser :
 Compétitions 10 M **Nb postes** :

Nom du Responsable Compétition de l'étape:

Tél : @mail :

Nom de l'arbitre National présent :
Tél : @mail :

Dates souhaitées (indiquer par ordre de préférence) – la FFTIR tiendra compte de ces choix mais décidera seule de l'élaboration du calendrier du circuit en fonction des compétitions régionales, nationales et internationales :

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

Entre :
Le 1^{er} octobre 2016
& le 17 juillet 2017

Souhaite organiser une étape du Circuit National IAU pour 2017-2018

Fait à :

Signature et cachet de l'Association

le :

Nom :

Prénom :

Date de l'homologation du stand :

ACCORD DU RESPONSABLE COMPETITION DE LA LIGUE

Fait à :

Signature et cachet de la Ligue

le :

Nom :

Prénom :

Date limite de dépôt des candidatures : le 26 septembre 2016